

Compte-Rendu du Comité Départemental d' Action Sociale du 01 Juillet 2019

Après avoir voté le Procès Verbal, de nombreux points ont été abordés.

Une baisse du nombre d'actifs ainsi que du nombre d'enfants est constatée dans le rapport d'activité de la Délégation .

En revanche, les agents de plus de 55 ans connaissent une augmentation importante.

Le nombre d'enfants inscrits en colonie de vacances (EPAF) reste stable et Dijon devient le lieu de regroupement pour les 4 départements bourguignons ainsi que pour les départements de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube et du Territoire de Belfort.

Une prime forfaitaire est accordée pour les familles situées en dehors du département de regroupement, habitant à plus de 60 km, sans point de rattachement dans leur département et ayant soldé intégralement leur séjour.

Un formulaire est à remplir et à envoyer directement à l'EPAF.

A titre informatif, le tableau des montants de remboursement :

Nombre Total de KM Parcours (* Franchise déduite)	Montant Forfaitaire par Véhicule
0 à 200 km	35 euros
200 à 400 km	45 euros
Supérieur à 400 km	55 euros

La demande doit être formulée par la famille après le séjour et au plus tard 30 jours après la fin du séjour, en renvoyant [le formulaire renseigné](#) accompagné d'un RIB à contactve@epafvacances.fr.

Pour faciliter votre quotidien, la CFTC DGFIP propose sur son site national, [les liens Actifs en accès direct à l'EPAF et aux Subventions Interministérielle.](#)

D'autre part, une aide est proposée pour les séjours d'enfants (hors séjours EPAF déjà subventionnés).

Depuis le 01 janvier 2019 l'ALPAF propose 3 barèmes pour les aides :

- aide à la première installation (y compris lors des changements de grade)
- aide à l'accession à la propriété
- autres aides

La CFTC DGFIP note l'effort du Secrétariat Général. Néanmoins celui-ci reste insuffisant au regard de l'effort fourni par les parents.

Effectivement, la diminution des points de rattachement par le Secrétariat Général déplace la problématique d'insécurité routière sur le trajet domicile parental au point de rattachement.

La CFTC DGFIP demande si, en cas d'accident (responsable ou non) sur ce trajet, des modalités d'accompagnement ont été prévues et si oui, lesquelles ?

De plus, dans un contexte de gel du point d'indice, la CFTC DGFIP revendique une indemnité non imposable correspondant au jour de congés pris pour emmener et retrouver les enfants au point de rattachement des séjours EPAF.

Communiqué Section Départementale CFTC DGFIP de Côte d'Or

Le CDAS nous a présenté la conseillère technique régionale et l'assistante sociale.

Elles ont fait état de leurs bilans d'activité et rappelé leurs rôles. 91 personnes (dont 77 d'actifs) ont bénéficié d'un entretien individuel.

Pour rappel, les rendez-vous peuvent être pris soit personnellement soit suite à un signalement à l'assistante sociale et peuvent avoir lieu au bureau de l'assistante, dans le service ou à domicile.

- 1) Les motifs d'intervention : - santé , handicap
 - décès d'un conjoint
 - problèmes financiers (31 demandes d'aides pécuniaires)
 - famille (place en crèche ou parents devenant dépendants)
 - logements
 - condition de travail, mutation, retraite

- 2) Les autres interventions de l'année : - actions collectives d'information
 - CHSCT et CDAS
 - relations avec d'autres organismes (CAF, MGEFI CCAS...)
 - visites de postes
 - permanence à l'INSEE 1 fois par mois

L'assistante sociale nous fera parvenir son rapport.

La CFTC DGFIP vous informera des conclusions de ce rapport.

Lors de ce Comité Départemental a été aussi fait un point sur la Restauration.

Suite à une baisse d'effectif, a été constaté une diminution d'environ 4% du nombre de repas. D'ailleurs, conséquemment aux dernières restructurations engendrant le déménagement des services les utilisant, les conventions avec les restaurants du Diapason et du CREPS n'ont pas été renouvelés.

Notre Direction n'exclut pas non plus la possibilité que cela soit dû aussi au changement de mode alimentaire.

Les taux de fréquentation de nos Restaurants Administratifs et Conventionnés sont actuellement de :

- 52 % pour la Boudronnée
- 49 % pour Grangier

Aussi, la Déléguée informe que celui du 1^{er} mai va fermer pour travaux pour environ 1 an.

La CFTC DGFIP confirme la nécessité d'un lieu de restauration convenable et qualitatif en adéquation avec les changements de mode de vie des Agents.

Communiqué Section Départementale CFTC DGFIP de Côte d'Or

Le CDAS a aussi énoncé les activités en cours et les moyens mis à disposition :

- ★ aide à la pratique sportive et culturelle :
QF ≤ 1300. enveloppe 4000 euros sous forme d'E-tickets
- ★ journée à Lyon le 29/9 : avec Arbois Tourisme enveloppe 3000 euros. **Action bientôt lancée**
- ★ repas des retraités : pavillon Bacchus pour 45€/personne.
L'enquête de satisfaction de l'an dernier a révélé 86 % de très satisfait.
(Suite au questionnaire, il sera peut-être envisagé un changement l'année prochaine pour l'Odysséo)
- ★ journée à Nigloland pour Halloween : marché avec Transdev.
La répartition par QF n'est pas encore déterminée
- ★ arbre de Noël 7/12 « le père Noël au pays du magicien d'Oz ». 10,60€ la place.
Possibilité d'obtenir des places pour des accompagnants autres que les agents (par exemple pour les grands-parents...). L' Arbre de Noël représente plus de la moitié des crédits d'actions locales
Les cadeaux proposés seront des jouets, cartes cadeaux, E-tickets et des abonnements avec Bayard (5 ou 6 numéros selon le magazine et pas de renouvellement automatique)
- ★ amitiés finances : effectif d'une trentaine de personnes par an. Dans ce cadre, l'abonnement de 35 € n'est pas envisageable. Le choix d'un panier de produits bourguignon a été retenu.
- ★ Voyage spécial agents retraités de Vendres (34) : entièrement auto-financé, 72 % de très satisfait.

Actuellement, le repas des retraités représente environ 10% des Crédits d'Actions Locales.

Par ailleurs, une projection sur les Activités de 2020 ont été évoquées :

- 1 Journée parc Astérix et 1 visite culturelle à déterminer (Chantilly, Vaux le vicomte..)
- 1 journée neige dans le Jura
- escape game

La CFTC DGFIP en profite pour vous informer sur l'avancement du Fonds d'Innovation Locale qui est en étude au Secrétariat Général.
L'idée d'activité ponctuelle et originale retenue par notre CDAS est la mise en place d'un Théâtre Forum mettant en scène 2 acteurs et 1 maître du jeu qui amènent le public à la réflexion et au débat sur l'Aide à la Parentalité.

Nous vous communiquerons dès que possible les conclusions du Secrétariat Général.

Vos représentants CDAS :

- CFTC Anne DAULIN, titulaire : anne.daulin@dgfip.finances.gouv.fr
- CFTC Céline Guillaumin, suppléante: celine.guillaumin@dgfip.finances.gouv.fr